

**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2007
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1322 du boulevard Sacré-Coeur à Saint-Félicien, ce 13^e jour de mars 2007, à 18 h 55, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Julie-Anne Decorby, Carmelle Guérin, Louise Perron MM. Michel Lavoie et Rémi Rousseau, tous commissaires, et M^{me} Nathalie Ouellet, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{mes} Dorys Boily, Brigitte Gagné et M. Gaétan Dufour sont absents.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1386-03-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 55.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1387-03-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

ouvert :
QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant et en laissant le varia

➤ Demande de partenariat - Sciences de la nature du Cégep de Saint-Félicien

ADOPTÉ

3. **Approbation du procès-verbal du 13 février 2007**

CE-1388-03-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 13 février 2007 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

M. Rémi Rousseau fait la lecture d'une correspondance du Consortium régional de recherche en éducation concernant leurs activités.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1389-03-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :

pour un montant de 3 606 245,35 \$ chèques # 6 503 à 7 083 inclusivement.
pour un montant de 3 754 516,06 \$ chèques # 7 084 à 7 651 inclusivement.

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Contribution financière – Corporation « Chambord a 150 ans »**

ATTENDU la demande de contribution au financement des Fêtes du 150^e anniversaire de la Municipalité de Chambord datée du 26 février 2007;

ATTENDU la directive « Contributions financières aux municipalités du territoire de la commission scolaire » établissant le montant à verser à 0,50 \$ par habitant de la municipalité (minimum de 1 000 \$);

ATTENDU que la Municipalité de Chambord compte une population de 1 722 habitants;

En conséquence,

CE-1390-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 1 000 \$ pour le 150^e anniversaire de la Municipalité de Chambord.

A D O P T É

8.2 Contribution financière – Championnat scolaire provincial de basketball

ATTENDU la demande de contribution financière du comité organisateur du Championnat scolaire provincial de basketball qui se déroulera à Saguenay, du 13 au 15 avril 2007;

En conséquence,

CE-1391-03-07

il est proposé par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 800 \$ au comité organisateur du Championnat scolaire provincial de basketball pour l'achat d'un espace publicitaire dans leur programme souvenir.

A D O P T É

8.3 Demande de commandite – Dépliant touristique de la municipalité de Saint-Augustin

ATTENDU la demande de contribution financière de la mairesse de Saint-Augustin, M^{me} Nicole Fortin, en date du 2 février 2007, pour la réalisation d'un dépliant touristique de la municipalité et de l'érablière de l'endroit;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire;

En conséquence,

CE-1392-03-07

il est proposé par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne donne pas suite à la demande de contribution financière de la municipalité de Saint-Augustin, ladite demande ne s'inscrivant pas dans les orientations de la commission scolaire.

A D O P T É

8.4 Contribution financière – Élèves participant à une compétition civile d'athlétisme intérieur

ATTENDU la demande d'aide financière du Club du Mille de Dolbeau-Mistassini pour les élèves sélectionnés pour participer à la compétition civile d'athlétisme qui a eu lieu les 2, 3 et 4 mars 2007, à Montréal;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1393-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 150 \$ au Club du Mille de Dolbeau-Mistassini pour la participation des élèves suivants à la compétition civile d'athlétisme à Montréal :

Jean-Simon Bouchard	École secondaire Des Chutes
Anne Voyer	École secondaire Des Chutes
Léonie Côté	Polyvalente Jean-Dolbeau
Julien Voyer	Polyvalente Jean-Dolbeau

ADOPTÉ

8.5 **Adhésion au Conseil du loisir scientifique – Entente de partenariat Sciences Jeunesse**

ATTENDU la demande du Conseil du loisir scientifique relative au renouvellement de l'Entente de partenariat Sciences Jeunesse pour l'année 2007;

En conséquence,

CE-1394-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adhère au Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le cadre de l'Entente de partenariat Sciences Jeunesse pour l'année 2007, et ce, pour un montant de 3 580,43 \$.

ADOPTÉ

8.6 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Corporation Liberté à Vélo**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur à la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'activité de la Corporation Liberté à Vélo qui aura lieu le 29 juin 2007;

En conséquence,

CE-1395-03-07

il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de façon exceptionnelle la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'activité de la Corporation Liberté à Vélo qui aura lieu à la Polyvalente Jean-Dolbeau le 29 juin prochain;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteurs soient respectées.

ADOPTÉ

8.7 **Demande de partenariat - Sciences de la nature du Cégep de Saint-Félicien**

ATTENDU la demande du département des Sciences de la nature du Cégep de Saint-Félicien pour un partenariat dans le cadre de la 26^e Édition de la journée de réflexion sur les sciences qui se tiendra le 28 mars prochain;

ATTENDU que le partenariat peut prendre plusieurs formes, soit financier, promotionnel et éducatif, et qu'il serait possible d'organiser des rencontres avec le conférencier invité M. Jean Lemire, biologiste et documentariste;

En conséquence,

CE-1396-03-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 1 000 \$ pour la 26^e édition de la journée de réflexion sur les sciences qui aura lieu le 28 mars prochain;

QUE cette contribution soit utilisée comme activité de promotion et pour les entrées des élèves.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mardi 10 avril 2007, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Normandin.

11. **Levée de la séance**

CE-1397-03-07

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 30.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)